

La Commune de Paris, 140 ans après

Timothée Trouwborst*

** Historien,
doctorant à l'EHESS*

La Commune de Paris fête cette année ses 140 ans. Si, pendant près d'un siècle, l'événement a tenu le rang de mythe fondateur, de référence obligée pour la gauche socialiste (au sens large du terme) et le mouvement ouvrier, français et international, il a progressivement perdu de sa force mobilisatrice, politique et mémorielle. Le temps qui passe, le déclin conjoint du marxisme et du mouvement ouvrier, la fin du « socialisme réel », tous ces éléments peuvent expliquer l'oubli ou l'indifférence dans lesquels est tombée la Commune. En effet, reposant largement sur le mouvement ouvrier et socialiste, la mémoire de l'événement subit le contrecoup des transformations sociales, économiques, politiques et culturelles des dernières décennies, et ce d'autant plus que la République ne l'a jamais faite sienne. Après la répression, l'amnistie de 1880 invite à la réconciliation mais aussi, comme l'exprime Gambetta, à l'oubli : écartés de la mémoire nationale, les communards n'ont jamais été réhabilités. Déchirure dans le camp républicain, seuls les « rouges » revendiquent son héritage. La Commune fait alors l'objet d'un investissement mémoriel contestataire qui vient rappeler le « péché originel » de la III^{ème} République. Cependant, tant pour ses acteurs que pour les historiens actuels, il ne fait aucun doute que la Commune appartient entièrement à l'histoire du combat républicain et démocratique engagé depuis la Révolution française.

UNE CRISE NATIONALE

Comme en 1917 en Russie, en 1871 la révolution naît de la guerre. L'affrontement entre la France et la Prusse à partir du mois de juillet 1870 provoque en effet une



La Commune
de Paris,
140 ans après

des principales crises politiques que le pays ait connues et crée les conditions qui conduisent à la révolution communaliste. L'expression hugolienne d'« année terrible » dit bien la situation¹. Après la chute du Second Empire et la proclamation de la République le 4 septembre, le gouvernement de Défense nationale ne parvient pas à renverser la situation militaire et les défaites se succèdent. Très patriote, la population parisienne résiste pendant plusieurs mois aux terribles conditions du blocus (la mortalité double) et participe massivement à la défense de la ville, dans le cadre de l'armée et surtout de la Garde nationale, qui rassemble alors 300 000 hommes. Perturbant l'activité économique normale, le siège place le Paris populaire dans une situation de grande précarité. La signature de l'armistice le 28 janvier 1871, l'obligation pour la ville de capituler, puis les conditions humiliantes de la paix indignent les Parisiens. Ce mélange d'ultra patriotisme déçu et de sentiment de trahison (des généraux, du gouvernement, de la province rurale) fut une des principales causes du mécontentement à l'origine de la Commune.

Mais Paris n'est pas seulement à la pointe du patriotisme : il l'est tout autant du républicanisme. Avec d'autres grandes villes (Lyon, Marseille), la capitale est un bastion de l'opposition à l'Empire. Le siège n'entame en rien ses conceptions républicaines, qui s'expriment nettement lors des élections de l'Assemblée nationale le 8 février : presque tous les députés de Paris sont républicains et s'opposent à la majorité monarchiste de l'Assemblée. Si le républicanisme parisien est indéniablement radical, l'extrême gauche révolutionnaire n'est pas majoritaire. Elle est surtout implantée dans les quartiers populaires, Batignolles, Montmartre, Belleville. Cependant, à mesure que la situation militaire se dégrade, une partie des Parisiens en arrive à rejeter le gouvernement et réclame des mesures « énergiques », notamment l'instauration d'une Commune ; deux tentatives d'insurrection échouent en octobre et janvier. En février-mars s'organise une Fédération de la Garde nationale, regroupant la majorité des bataillons : des pouvoirs nouveaux, incarnant le républicanisme intransigeant, démocratique et patriotique du peuple de Paris, commencent donc à se structurer. Les mesures provocatrices et réactionnaires prises par l'Assemblée qui siège à Versailles finissent d'exaspérer les Parisiens. Le coup de

1. Titre du recueil de poèmes de Victor Hugo, la formule est reprise par l'une des dernières synthèses sur la période, cf. Pierre Milza, *L'année terrible*, 2 tomes, Paris, Perrin, 2009.



La Commune
de Paris,
140 ans après

force tenté par Thiers le 18 mars 1871 pour reprendre le contrôle de la ville déclenche la crise qui laisse les insurgés maîtres de Paris, presque malgré eux.

Cherchant une forme légale de pouvoir, légitimé par les élections (paradoxe affirmation de la légitimité supérieure du suffrage universel), une Commune est élue et s'arroge vite des compétences qui dépassent celles d'un simple conseil municipal : comment pourrait-il en être autrement s'agissant de la capitale de la France et de la Révolution ? Les revendications mêlent donc enjeux locaux (franchises municipales, fin de la tutelle gouvernementale et auto-administration de Paris) et nationaux (et avant tout la défense d'une « vraie » République). La suite des événements est connue : Paris et Versailles apparaissent bientôt comme irréconciliables, ce qui aboutit à la guerre civile puis à la reprise de la ville par l'armée lors de la Semaine sanglante (21-28 mai 1871). Les combats et surtout les massacres commis dans Paris par les Versaillais font entre 10 000 et 20 000 morts, les communards répliquant par l'exécution d'une centaine d'otages et l'incendie des principaux bâtiments officiels. Paris se transforme en champ de ruines et en un immense charnier. Thiers écrit alors aux préfets : « Le sol est jonché de leurs cadavres. Ce spectacle affreux servira de leçon ». La répression, d'une férocité inouïe, est moins imputable à un déchaînement de violence des soldats qu'aux généraux bonapartistes et monarchistes qui mènent et organisent froidement la curée, notamment dans le cadre de cours martiales, véritables « abattoirs » : à bien des égards, la Semaine sanglante apparaît comme un prélude aux formes modernes de massacres qu'a connues le XX^{ème} siècle². Quand les armes se taisent, l'expiation se poursuit avec l'arrestation puis le jugement de près de 40 000 personnes : plus de 10 000 d'entre elles sont condamnées à des peines qui vont de la prison à la mort en passant par la déportation en Nouvelle-Calédonie. Plusieurs milliers de survivants se sont entre temps exilés en Angleterre, en Belgique et en Suisse³.

Un imaginaire très puissant, qui regroupe sous la figure du communard toutes les formes possibles de la barbarie, a animé les acteurs de la répression et a continué à s'exprimer dans la littérature anti-communarde, très prolifique et d'une extrême

2. Robert Tombs, *La guerre contre Paris 1871*, Paris, Aubier, 1997.

3. Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Editions, 2010.



La Commune
de Paris,
140 ans après

violence. Pour les Versaillais, la Commune est en effet l'incarnation du pouvoir des « classes dangereuses », des hordes de criminels, de fous, d'étrangers qui peuplent Paris, encadrés par une poignée de révolutionnaires fanatiques. Cela revenait clairement à nier la nature politique de la Commune et des questions qu'elle soulevait. Or, la Commune était bien l'expression, certes un peu confuse, des riches courants politiques qui ont animé la gauche française au XIX^{ème} siècle. Qui étaient donc les communards et que voulaient-ils ?

LA COMMUNE, UNE REVOLUTION FRANCAISE

Il faut d'abord souligner que tous les Parisiens n'étaient pas communards, loin s'en faut. A côté de ceux qui rejettent tout à fait la Commune, on trouve la masse des indécis, qui s'expriment peu. Les travaux récents ont surtout réévalué l'importance des républicains favorables à une conciliation entre Versailles et Paris : ce « tiers parti », composé de futurs radicaux de la III^{ème} République comme Clemenceau, Arthur Ranc, Charles Floquet ou Edouard Lockroy, partage en partie les idées politiques des communards mais refuse l'insurrection contre l'Assemblée élue et la guerre civile. Tout autant opposés à la politique réactionnaire menée par Versailles, ils tentent de trouver un compromis, appuyés en cela par les grandes villes républicaines de province (Lyon, Bordeaux notamment), qui appellent à la tenue de deux congrès en mai – finalement interdits – pour faire entendre cette voix résolument républicaine et conciliatrice⁴. Thiers joue avec les conciliateurs tout en restant sourd à leurs revendications.

Restent les partisans de la Commune⁵. Sociologiquement, le communard est un homme du peuple : ouvrier du bâtiment, de la métallurgie ou journalier, salarié la plupart du temps, mais aussi petit patron, artisan ou commerçant. Le profil des insurgés de 1871 diffère peu de celui des insurgés de juin 1848. Les différences reflètent les évolutions du monde du travail pendant l'Empire, la principale étant la

4. Cf. Jeanne Gaillard, *Communes de province, Commune de Paris 1870-1871*, Paris, Flammarion, 1971.

5. Cf. les travaux essentiels de Jacques Rougerie : *Procès des communards*, Paris, Julliard, 1964 ; *Paris libre 1871*, Paris, Seuil, 2004 (1971) ; *La Commune de 1871*, Paris, PUF, 2009.



La Commune
de Paris,
140 ans après

place bien plus grande des employés, particulièrement dans les cadres de l'insurrection. Ces derniers, notamment les élus de la Commune, appartiennent surtout à la petite bourgeoisie populaire, souvent déclassée, mais avec aussi, pour la première fois, une forte minorité d'ouvriers. La Commune est donc bien une révolution populaire, ouvrière dans le sens où ses acteurs appartiennent au peuple travailleur de Paris. Peuple qui compte aussi en son sein nombre d'étrangers, souvent exilés politiques, et qui jouèrent pour certains un rôle très important : le garibaldien Amilcare Cipriani, les généraux polonais Dombrowski et Wroblewski, ou l'ouvrier socialiste hongrois Léo Fränkel. Les femmes furent également au premier plan pendant toute la révolution, les plus militantes étant regroupées dans la très socialiste Union des femmes, liée à l'Internationale. Certaines figures fortes émergent : Nathalie Lemel, Elisabeth Dmitrieff, Anna Jaclard, Paule Minck, André Léo (pseudonyme de Léodile Champseix) et bien sûr Louise Michel.

Politiquement, on peut repérer dans l'assemblée communaliste les principales tendances de l'extrême gauche révolutionnaire de l'époque : blanquistes (Eudes, Rigault, Tridon, Ferré – Blanqui a été arrêté par Thiers le 17 mars) partisans d'une dictature le temps d'éduquer le peuple ; néo-jacobins (Delescluze, Pyat, Miot, Gambon) héritiers de la tradition montagnarde de 1793 et 1848 ; socialistes plus ou moins influencés par la pensée de Proudhon (Lefrançais, Vaillant ou Vallès). Beaucoup de ces derniers (mais aussi des blanquistes) sont membres de l'Internationale et ont pris part au combat ouvrier et syndical de la fin de l'Empire, tels Adolphe Clémence, Albert Theisz, Auguste Serrailier ou encore ces deux grandes figures que sont Benoît Malon et Eugène Varlin. Mais la distinction de tendances politiques différentes, parfois opposées, importe finalement moins que ce qui les rassemble : la volonté de fonder une République démocratique et sociale, reposant sur la fédération de communes républicaines autonomes. Ce projet, formulé notamment dans la *Déclaration au Peuple français* du 19 avril, a pu paraître contradictoire, amalgamant des éléments empruntés à des traditions politiques considérées comme inconciliables, fédéralisme proudhonien d'une part, centralisme jacobin d'autre part. De même, on a souvent insisté sur la division de la Commune, début mai, à l'occasion du vote instituant un Comité de salut public, laissant apparaître une majorité et une minorité qui seraient, l'une tournée vers la Révolution française, jacobine et autoritaire, l'autre davantage tournée vers l'avenir, socialiste et



La Commune
de Paris,
140 ans après

plus libertaire. Certes ces deux sensibilités existent, mais elles ne sont pas aussi clairement tranchées, surtout dans le peuple communal où semble régner une plus grande cohésion. Le jacobinisme au XIX^{ème} siècle n'est pas la caricature de centralisme qu'on fait souvent et la plupart des socialistes se disent héritiers de la Révolution.

Ce que tous veulent, c'est achever la Révolution, grâce à l'établissement d'une République démocratique et sociale, laïque, décentralisée, qui garantisse les libertés individuelles et collectives, l'égalité sociale, une réelle souveraineté du peuple, reposant sur l'autonomie des groupes, la participation la plus complète de tous aux affaires politiques et bien sûr l'instruction publique et obligatoire pour tous. Bref, une « vraie » République, égalitaire et libertaire, patriotique et universaliste, favorisant l'autonomie et l'auto-organisation des citoyens et des travailleurs, et surtout profondément, passionnément démocratique. Leur idéal démocratique, hérité des sans-culottes, inclut une préférence pour la démocratie directe, ce qui explique la création de multiples comités de citoyens pour gérer les affaires dans les arrondissements, les quartiers, la Garde nationale et parfois les entreprises, l'intensité des débats dans les clubs, mais aussi le désir de réduire le plus possible la distance entre représentants et représentés, d'imposer la révocabilité des élus (simples mandataires, commis du peuple), le mandat impératif, l'élection des fonctionnaires. Ce programme politique, il est vrai, n'a pas toujours été respecté ni mis en pratique. Cet idéal communal est en tout cas le résultat de près d'un siècle de réflexions et de combats, héritier de 1793 (notamment de sa Constitution et de sa Déclaration des droits), des sans-culottes, des « communistes » des années 1840 (Constantin Pecqueur, Victor Considérant), des Montagnards de 1848-49, enrichi par la pensée de Proudhon et le combat syndical ouvrier. La Commune, vraie révolution du XIX^{ème} siècle français.

LA COMMUNE, UN EVENEMENT SOCIALISTE ?

Au-delà des débats, très vifs, sur la Commune, sa nature, son échec, engagés dès 1871, tout le mouvement ouvrier et socialiste voit dans la Commune une nouvelle aube, le prélude de la révolution à venir. Ils en font leur principale référence



La Commune
de Paris,
140 ans après

historique. Or, force est de constater que, prise globalement, la Commune, dans ses fondements comme ses objectifs, est moins socialiste que républicaine. Non qu'il faille opposer les deux, bien au contraire ; mais si tous les communards sont de fervents républicains (on a vu ce qu'était ce républicanisme), tous ne sont pas socialistes. L'ennemi du communard c'est le prêtre (l'anticléricalisme est virulent), le serviteur de l'État répressif, le propriétaire, l'oisif, celui qui se met « au-dessus du peuple », plus que le patron. L'œuvre de la Commune, forcément limitée, est elle aussi surtout républicaine, anticipant sur la III^{ème} République : abolition des armées permanentes, service militaire obligatoire pour tous, séparation de l'Église et de l'État, instruction laïque, gratuite et obligatoire, création d'un enseignement professionnel, ouvert aux femmes, gratuité de la justice. Des mesures sociales furent également prises, notamment par la Commission du travail, composée de socialistes révolutionnaires résolus comme Fränkel et Malon : moratoire sur les loyers et les échéances commerciales, réorganisation du Mont-de-piété, suppression du travail de nuit des boulangers, des amendes et retenues sur salaires.

Socialiste, la Commune le fut en partie, grâce aux Internationaux, qui cherchèrent à réaliser « l'émancipation des travailleurs » à travers l'organisation du travail « par les travailleurs eux-mêmes ». La « Sociale », pour eux, se construit autour de l'association ouvrière, qui doit gérer et organiser la production, la puissance publique (ici la Commune) les soutenant par le crédit et ses commandes. Le 16 avril est ainsi adopté un décret qui prévoit la confiscation des ateliers abandonnés par leurs patrons et leur remise en marche par les ouvriers organisés en chambres syndicales. C'était là un début de syndicalisation des moyens de production et, on peut le dire, une forme d'autogestion. La mise en œuvre fut très limitée, le temps ayant manqué. Une proclamation de l'Union des femmes, très avancée dans ses conceptions comme ses réalisations dans la voie du socialisme, exprime bien cet idéal démocratique et socialiste : « Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs ! Nous voulons le travail, mais pour en garder le produit ! Plus d'exploiteurs, plus de maîtres ! Le travail et le bien-être pour tous, le gouvernement du peuple par lui-même. Vivre libres en travaillant ou mourir en combattant ».

Si la Commune ne fut donc pas pleinement une révolution socialiste, on peut cependant dire qu'elle fut un événement majeur pour les socialistes et qu'elle a été



La Commune
de Paris,
140 ans après

construite comme événement socialiste. La répression de la Commune a contribué à éloigner durablement une partie du mouvement ouvrier de la République, symbolisant pour beaucoup la réalité et la violence de la lutte de classes. En exil ou au bagne, nombreux sont les anciens communards qui s'engagent complètement dans le combat socialiste, qu'ils suivent l'anarchisme de Bakounine, le marxisme (importé à leur retour en France par certains proscrits) ou les multiples tendances d'un socialisme français renaissant et recomposé. Après 1880, le renouveau militant et idéologique n'empêche pas les communards de jouir d'un grand prestige. En témoigne la foule considérable qui assiste à l'enterrement de Jules Vallès en 1885. Il est aussi frappant de constater que nombre de leaders socialistes de la III^{ème} République sont d'anciens communards : que ce soient les indépendants Jules Vallès, Benoît Malon ou Lissagaray, les possibilistes Paul Brousse et Jean Allemane, les blanquistes Emile Eudes et Edouard Vaillant, les marxistes Paul Lafargue et Jules Guesde ou les anarchistes Elisée Reclus et Louise Michel, tous ont soutenu ou combattu pour la Commune de Paris. Et chez les possibilistes, allemanistes ou blanquistes, les principes chers aux communards sont encore bien présents.

Que d'autres que les socialistes aient pu parfois se reconnaître dans la Commune n'enlève rien au fait qu'elle devint pour l'essentiel un monopole du mouvement ouvrier et socialiste. A travers l'historiographie, les interprétations (notamment celles de Marx, Engels, Bakounine, Lénine ou Trotski) ou les commémorations dont elle fut l'objet, la Commune fut (re)construite comme événement socialiste, annexée tout entière dans le camp socialiste, seul il est vrai à s'en réclamer. D'ailleurs, fait unique, malgré des divergences d'interprétation très importantes, toutes les mouvances de cette famille politique la célèbrent : socialistes, communistes (staliniens, trotskistes ou non-léninistes), anarchistes, maoïstes, etc. Transformée en véritable mythe par la Semaine sanglante, qui lui a donné une dimension de martyr et a préservé son innocence, la Commune en est venue à être un marqueur identitaire de la gauche socialiste, tant comme référence historique obligée que par un des poèmes qui exprime le mieux l'esprit communard, *L'Internationale* d'Eugène Pottier. Cette mémoire s'est également construite autour du traditionnel « pèlerinage » au Mur des Fédérés, qui était l'occasion de mobiliser les masses et de créer un rituel identitaire fort et distinctif. Après la phase de lutte identitaire et politique entre socialistes et communistes autour de la mémoire de la Commune, marquée par des



La Commune
de Paris,
140 ans après

cortèges séparés ou la tentative du Parti communiste français pour s'approprier totalement l'événement (symboliquement, son premier candidat aux présidentielles de 1924 est le vieux communard Zéphirin Camélinat), le cortège unitaire de 1936, juste après la victoire du Front Populaire, qui rassemble près de 500 000 personnes, marque l'apogée du rituel et de la capacité mobilisatrice de la mémoire de la Commune. Si par la suite cette mémoire continue d'être mobilisée et de mobiliser, elle a toutefois moins d'importance dans le mouvement ouvrier, d'autres événements historiques ayant pris le relais.

Après avoir symbolisé pour tant de gens l'espoir d'un monde nouveau, la Commune de Paris appartient aujourd'hui définitivement à un autre monde, à une autre époque. Dégagée des surinvestissements politiques dont elle était l'objet, les historiens actuels la replacent dans toute la complexité et la richesse du XIX^{ème} siècle et préfèrent étudier la mémoire tumultueuse de l'événement plutôt que d'y chercher des « leçons ». Largement écartée de la mémoire républicaine, la Commune mérite pourtant d'être réinscrite dans l'histoire du républicanisme, du socialisme, de la démocratie, bref dans l'histoire des gauches. De ce point de vue, si la Commune peut avoir une quelconque « actualité », c'est par les questions qu'elle pose à notre démocratie. L'idéal démocratique des communards, qui entendaient donner toute son étendue à la souveraineté du peuple et faire *participer* le plus possible, le plus directement possible, *tous* les citoyens (et même les étrangers...) à la politique, permet en effet de mettre en perspective l'identification, trop peu questionnée, de la démocratie à sa forme représentative – construite pour une part juste après, et d'une certaine manière contre, la Commune. Cette dernière est aussi questionnement démocratique dans la mesure où on peut y lire une tentative pour retrouver et affirmer la radicalité fondamentale de la démocratie, son « scandale » originel selon Jacques Rancière⁶, c'est-à-dire le gouvernement des « n'importe qui », de la multitude, l'affirmation égalitaire du droit (et de la capacité) de tous à gouverner, à discuter et décider. « Nous ne sommes rien, soyons tout ! » dit *L'Internationale*.

6. Jacques Rancière, *La Haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.